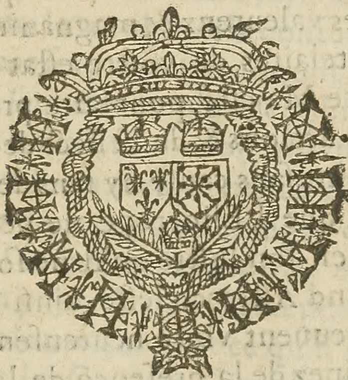
14 26

LES VOEVX DES Princes, aux pieds du Roy.

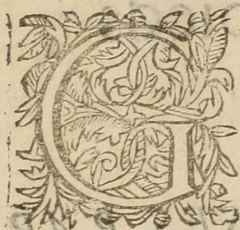
OV LES PROMESSES PAR eux faictes à sa Majesté au Chasteau du Bois de Vincenne.



A PARIS.
Chez Ioseph Guerreau, demeurant deuant la grand porte du Pallais, pres sainct Barthelemy, au Chapeau Royal.
1617.
Auec Priuilege du Roy.

37

LES VOEVX DES PRINCES
aux pieds du Roy



Rand Roy, iadis en la ville de Rome il y auoit vn Temple nommé Pantheon, ou les Images de tous les Dieux de l'antiquité estoient colloquees selon l'ordre de leur dignité & de leur excellence, dans l'enclos de vostre Royaume, dans le pourpris & le sejour de ce qui est de plus exquis, Il s'y voit vn autre Pantheõ, ou non des images de dieux imaginaires sont en ordre, mais des portraicts viuifiez de Princes valeureux & magnanimes, qui comme Anges tutelaires de vostre estat viennent aux pieds de vostre Maiesté, pour faire preuue de l'integrité de leurs actions & de l'effect de leurs seruices. Et ce n'est point sans cause, ny sans deuoir : car pour la cause ainsi que l'Eliotrope ne peut viure en sa splendeur & en son lustre qu'il ne soit fauorisé des rayons du grand Astre cœleste, ainsi les Princes legitimes ne peuuent viure heureusement qu'ils ne soyent illuminez de la presence de leur Roy: pour ce qui est du debuoir & de l'obligation, vn Prince sans Roy, (s'il n'est souuerain dessus ses terres) c'est vn corps sans ame, vn neant, vne bluette, bref vn prodige entre les hommes subiet à toutes sortes de naufrage. Aussi ce seroit alterer son grade & sa condition, & se vouër du tout à l'inconstance, que de quitter ce qui touche de plus pres pour le preferer à l'incertain, ce seroit bannir le remors de sa con-

ſcience & ſuiure les façons de faire des barbares, qui de tout temps ont guidé leurs appetits au deſaduantage de la fidelité. C'eſt ſur quoy ſe fonda le grand Legiſlaus pour quitter la gloire des conqueſtes qu'il auoit faites en Aſie afin de retourner en ſon pays, & de luy teſmoigner l'affection que la nature luy auoit fait naiſtre: C'eſt ce qui le meut de s'engager à mille & mille rencontres de l'infortune, ſans qu'il fut eſbranlé d'autre occaſion que du deuoir à la patrie. Auſſi l'ame d'vn braue & d'vn genereux croit triompher plus de fois en ſon infortune recognoiſſant la protection de ſon ſouuerain & le repos de ſes compatriotes , que s'il ſe voyoït releué ſuperbement ſur les hauts monts de la felicité ,ayant pour obiect à ſes imaginations le trouble & la confuſion.

Pompee qui par ſes proüeſſes cõquiſt à bon droit le nom de grand ſert d'exemple à ce ſubiect : car encores qu'il euſt reduit ſoubs ſon obeiſſance la plus grãd'partie de l'vniuers, ſi eſt ce qu'il n'eſtima iamais auoir fait vn acte de remarque & digne de loüange, iuſques â ce que l'induſtrie de ſa milice en eut acreu l'eſtenduë de ſon pays. Ce que Cæſar practiqua auec tant de bonne volonté que tout ce qu'il executa iamais, tant contre les Gaulois, Cimbres & autres nations ne viſoit à autre but que pour reduire le tout ſous l'obeiſſance du peuple Romain: bref entre tous les plus vaillãs & redoutez de l'antiquité qui ſe ſont delectez d'acquerir de la gloire par les armes, leur intentiõ a eſté touſiours ſuiuie de ioindre leur lauriers & leurs triomphes à l'enrichiſſement de la choſe publique, preiugeant que s'ils laiſſoient à la poſterité quelque marque de leurs bien faits, qu'ils ſeroient

enroolez sur les Catalogues & Calandriers, ainsi que l'on auoit accoustumé de faire à Rome pour ceux qui ne s'estoient point espargnez à procurer le bien public. Grand Roy, les faits & les gestes de ces braues Capitaines sont autant d'exemples pour aiguillonner vos Princes & subiets à ce qu'ils sont portez de leur nature, l'honneur & l'amour que le peuple leur portoit pour l'integrité de leurs actions, leur seront autant de phares & de flambeaux pour les conduire au grand sentier qu'ils recerchēt tous les iours & qui plus est, la valeur de leurs courages fera naistre à l'aduenir tant de dementirs cōtre les partialistes & factieux, qu'auec la iustice de leurs deportements leurs desseins qui sembloient audacieux renporteront à front ouuert le prix & le los de leur merite: Au reste Sire, ce sont des Aigles en grādeur, des Liōs en courage pour deuorer vos infidelles, & des Agneaux d'humanité pour tesmoigner leur obeissance, & combien que leur esloignement & leurs armes ayent intimidés quelques simples de ce temps, si est ce que le but de leurs intentions n'a iamais visé qu'à l'aduantage & à l'asseurāce de vostre estat: aussi leur bon naturel qui les guidoit ne pouuoit leur permettre aucune entreprise qui les peut faire nommer à iuste cause rebelles à vostre Majesté ny perturbateur du repos public, ioinct d'autre part que tacitement vous les faisiés retenir en leur deuoir, comme ceste pierre d'Aphricque nommé Liparis areste toutes sortes d'yeux par sa beauté incomparable.

Neantmoins quoyque le manteau de leur innocence estoit visible comme le Soleil entre tout les citadins cœlestes, on n'a pas laissé d'emouuoir vostre

Maiesté à des soupçons de grand preiudice, & ces Princes d'autre costé qui ne recerchoient dans l'obscur de ceste imagination populaire que la grandeur de vostre Couronne, & la franchise de leur liberté, ne sçauroient trouuer des moyens plus legitimes pour les exempter de vostre courroux, que la iustification de leurs actions, qui estant bornees de fidelité se sont veues claires & liquides cõme l'Aurore.

Ce seroit donc vn'erreur pour le iourd'huy si l'on tournoit à blasme & à mespris tant de bons offices que les Princes François ont procuré à l'Estat & à la Couronne : L'entreprendre ce seroit mettre la bride sur le col à ce Cheual indomptable de l'Ame que Platon estimoit estre les effrenees possions qui nous aueuglent, ce seroit comme Empedocle se precipiter dans son desastre, & cercher son tourment perpetuel : ce seroit, dis-ie, faire comme vn torrent deserré qui se débonde pour rauager éperduëment le calme de nostre repos, Ouy les bons François le croyent ainsi, car leurs affections qui sont esgales & bornees comme les poincts de Marhematique ressentent si bien ce qui peut estre de la necessité du temps qu'elles donnent congé à toute autre sorte d'obiects pour s'arrester à vne seure & constante habitude. Aussi puis que rien n'est sorty de ses limites, & que tout suit la piste du debuoir , Il n'est pas besoing de praticquer les desdaings de ceux qui desirent nous fauoriser en toutes sortes d'ocasiõs si nous ne voulons estre accusez d'ingratitude, & remarquez plus criminels que n'est la source du crime mesme. Telle est mon opinion & ma creance , & pour rien n'y voudrois degenerer, pour complaire

aux appetits de ceux qui ſoubs feincte ſimulee ſemblent adorer la conſeruation de ceſt Eſtat: car il ſe trouue tant de perſonnages de ceſte condition & de ceſte volonté, qui ſoubs pretexte de ce qui s'eſt paſſé, deſireroient eſbranſler voſtre Maieſté à des efforts, dont l'iſſuë n'en pourroit eſtre que tragique, pour par ce moyen ſe faire eſleuer aux deſpens de l'infortune d'autruy: Ie crois, Sire, que voſtre Maieſté en a peu recognoiſtre quelques vns par les apparences de leurs infidelitez: car eſtans venus ſe ietter à vos pieds les larmes aux yeux, le ſouſpir à la bouche, & au reſte dans le cœur l'ambition groſſe & enflee, qui ne demandoit que l'heure d'apoſtumer. Il eſt impoſſible que le pinceau de voſtre eſprit ne les ayent crayonné ſur le rang d'vn ſouuenir qui ne peut leur rien promettre que le ſalaire de leur perfidie.

L'on me dira, que ce qui a eſmeu ces pauures ſimples à donner des aduis à voſtre Maieſté ſuiuant ce qui ſe paſſoit entre les Princes, ne procedoit que d'vne ſincere affection & d'vne entiere fidelité: Mais quoy? comme diſoit vn ſage de l'Antiquité, *Le conſeil d'entreprendre quelque choſe eſt donné de pluſieurs, mais quand il s'agiſt du peril & de l'infortune peu s'approchent de leur aduis, ains les fuient & les eſuitent le plus ſubtilement qui leur eſt poſible.* Neantmoins, Sire, on n'a pas manqué de publier que l'on vouloit depoſſeder voſtre Maieſté de ſon authorité, que l'on leuoit des troupes pour ceſt effect, & que peu à peu ſi l'on n'y donnoit ordre, que voſtre Royaume ſeroit reduit en autant de partages qu'il eſtoit du temps de nos premiers Rois, & qui plus eſt, cauſant de l'alteration

aux opinions de la populasse l'on a faict courir vn
tel murmure de guerre, de sedition & de clauage,
qu'il sembloit que cest Estat ne tint non plus que
l'espee de ce Tyran dont il est parlé par le Poëte
Lyrique.

Que cela soit ou qu'il ayt esté, il n'importe quād
present, si l'on a calomnié, comme il est vray, ce
n'est pas d'auiourd'huy que l'on pratique cét exerci-
ce malin entre les hommes: nos deuanciers en ont
frayé la piste & le chemin, & si bien paruenu à ce
but desesperé, que par ce moyen diuers desastres ont
pris naissance au detriment de leurs entrepreneurs.
Ce qui se void assez clairement dans l'Histoire Ro-
maine par les conspirations d'vn Sylla, d'vn Brutus,
& d'vn Pompee, lesquels pour paruenir à la visée de
leurs desseins, ourdissoient les vns contre les autres
des trames d'infidelité, & au Senat publicquement
representoient leurs actions auec tant d'apparen-
ces d'animosité, que de là n'en reüssisoient que des
assassins ou des émotions populaires tendantes à des
guerres ciuilles: bref, s'il est questiō de verifier l'im-
pertinence des hommes par le moien de la calomnie
dont ils ont vsé comme idolatres, le blasme que Ca-
ton d'Vtique reçeut pour auoir fait le deuoir aux fu-
nerailles de son frere sert d'exemple suffisant, com-
bien qu'il estima luy estre vne loüange. Si bien que
ceste vipere a fait de telle sorte glisser son venin, que
l'inuention & l'industrie des plus zelez à la concor-
de n'a de rien seruy que pour luy donner de l'aigreur
de plus en plus, comme en la playe inueteree au plus
on y apporte de remede, au plus fait on accroistre la
douleur. Mal-heur neantmoins auquel les Princes

souuerains qui sont secondez de la grace diuine doiuent preuoir à leur aduenement pour tenir toutes choses en leur estat & les priuer de combustion. Ce que sçeut fort bien pratiquer le grand Alexandre apres la mort de Philippes de Macedoine son pere pour tenir la Grece en sa protection, & en chasser les Barbares qui la vouloient vsurper. De maniere, Sire puis que vostre esprit penetre tous les nuages qui se pourroient former pour la mesdisance, & que vostre authorité les peut dissiper, c'est à ce coup que la raison doit estre la guide, ou la puissance d'vn costé, & le respect de l'autre seront conduits pour faire hommage à la paix & à la tranquilité.

Tel est, SIRE, le desir de tous vos Princes, ne souhaittant rien moins que les fatigues plus desauantageuses que necessaires, Vostre Maiesté en voit les preuues, & de tesmoignage plus certain la continue de leurs presences y seruira du tout aussi s'asseure-on tant en vostre debonnaireté, qu'ils n'auront iamais d'autre subiect que d'agir & d'executer en qualité de vos tres-humbles.

D. P.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR lettres patentes du Roy, il est permis à IOSEPH GVERREAV, Imprimeur & Libraire à Paris, d'imprimer & mettre en vente vn liure intitulé, *Les vœux des Princes aux pieds du Roy*. Auec inhibitions & deffenses à tous autres d'imprimer ou faire imprimer, vendre ou distribuer ledit liure sinon du consentement dudit Guerreau, & ce durant le terme de deux ans, sur peine de confiscation, comme plus amplement est contenu & declaré esdites lettres; car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 9. iour de May 1617. Et de nostre regne le septiesme. Par le Conseil, Signé, PERREAV.